

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/07/2024 - B2024/024272 - 2015 B 02540 - 812 726 933 - 2G INVEST

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 / 12			Exercice N-1 31/12/2022 / 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	152 630	51 970	100 659	107 395	6 736	6.27	
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	1 868	1 652	217	453	236	52.17	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	4 000		4 000	2 000	2 000	100.00		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	Total II	158 498	53 622	104 876	109 848	4 972	4.53	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	621		621	1 704	1 082	63.53	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	10 745		10 745	24 538	13 793	56.21		
Charges constatées d'avance (3)								
	Total III	11 366		11 366	26 241	14 875	56.69	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	169 864	53 622	116 242	136 090	19 848	14.58	

Certifié Conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an




BILAN PASSIF

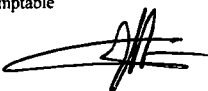
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	89 964	101 228	11 265	11.13
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 695	11 265	5 570	49.44
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	85 369	91 064	5 695	6.25	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	27 381	41 979	14 598	34.77
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 100	2 100		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 002	376	626	166.58
	Dettes fiscales et sociales	390	571	181	31.66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	30 873	45 026	14 153	31.43
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		116 242	136 090	19 848	14.58

Certifié Conforme

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

30 873

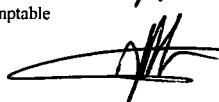
45 026

GA


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	23 193		23 193	18 295		4 898	26.77
Chiffre d'affaires NET	23 193		23 193	18 295		4 898	26.77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			23 193	18 295		4 898	26.77
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			12 835	9 558		3 277	34.28
Impôts, taxes et versements assimilés			2 384	2 245		139	6.18
Salaires et traitements			4 272	4 182		90	2.15
Charges sociales			1 651	5 146		3 495	67.92
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 972	6 972			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				2		2	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			28 115	28 106		9	0.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 922	9 811		4 889	49.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					<i>Certifié Conforme</i>		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

GA


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	286		286	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	286		286	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 059	1 292	233	18.04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 059	1 292	233	18.04
2. Résultat financier (V-VI)	773	1 292	519	40.16
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 695	11 103	5 408	48.71
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		162	162	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		162	162	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		162	162	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
			<i>Certifié Conforme</i>	
Total des produits (I+III+V+VII)	23 478	18 295	5 183	28.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 173	29 560	386	1.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 695	11 265	5 570	49.44

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE****- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

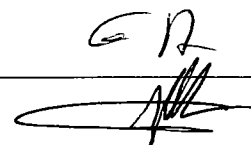
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -***Certifié Conforme*

2G INVEST
Société à responsabilité limitée
Au capital de Mille euros
Siège social : 2 Rue Marcel LANGER
31600 SEYSSES
RCS Toulouse 2015 B 02540
Siret 812.726.933.00011
Naf : 6492Z

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 12 JUN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 Juin, à 19 heures,
Les associés de la société "2G Invest", SARL au capital de 1.000 euros, dont le siège est 2 Rue Marcel Langer,
31600 Seysses,
se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite par le gérant, conformément aux
dispositions légales et statutaires.

Etaient présents ou représentés:

. Monsieur Gilles ANGLADE, titulaire de	800 parts
. Madame Géraldine DUARTE FASSIER, titulaire de	200 parts

L'assemblée est présidée par le gérant, Monsieur Gilles Anglade qui constate que la totalité des parts constituant le capital est présente, et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions prévues à l'ordre du jour.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:

- .le rapport de gestion,
- .les comptes annuels,
- .le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- . Lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
- .Approbation des comptes et du rapport de gestion,
- . Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2023,
- .Approbation de la rémunération du gérant pour ledit exercice,
- .Approbation des conventions visées à l'article 223.19 du code de commerce
- .Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport du gérant.

La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes prévues à l'ordre du jour de l'assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation que la communication des comptes sociaux ont bien été respectés et notamment de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

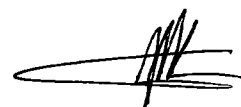
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Certifié Conforme



GA

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, ainsi que de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par le gérant, et qui font apparaître une perte de 5.695 euros, déclare approuver lesdits rapports et comptes.

Elle décide d'affecter comme suit la perte de 5.695 Euros :

Report à nouveau :	5.695 Euros
Réserve Légale	0 Euros
Distribution de Dividendes	0 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier au gérant pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération allouée pendant l'exercice au gérant pour l'accomplissement de sa mission, savoir : 0 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du gérant relatif aux conventions visées à l'article 223.19 du code de commerce, l'assemblée des associés déclare ratifier lesdites conventions, telles qu'elles sont relatées dans le rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le gérant.

2G INVEST
2 rue Marcel Langer
31600 SEYSSES
Siret 812 726 933

GA

